



TG/316/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 2016-03-16

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
Genève

SAUGE Code UPOV : SALVI <i>Salvia</i> L.	*
--	---

PRINCIPES DIRECTEURS
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN
DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs : *

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Salvia</i> L.	Salvia, Sage	Sauge	Salbei, Salvie	Salvia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI	4
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE	5
4.3 STABILITE.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES	7
6.3 TYPES D'EXPRESSION	7
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES	7
6.5 LEGENDE	8
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	9
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	17
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES	17
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES	17
9. BIBLIOGRAPHIE	26
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	27

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Salvia* L.

Les caractères dans ces principes directeurs d'examen ont été élaborés pour faire la différence entre les variétés ornementales. Ils peuvent également être utilisés pour faire la différence entre différents types de variétés herbacées, bien que des caractères et niveaux d'expression supplémentaires puissent être nécessaires.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes ou semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

variétés multipliées par voie végétative : 10 plantes;
variétés reproduites par voie sexuée : une quantité suffisante de semences pour produire 40 plantes.

S'agissant des semences, celles-ci doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "*British Standard 950*", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Variétés multipliées par voie végétative : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Variétés reproduites par voie sexuée : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 40 plantes au moins.

3.4.3 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

4.1.4.1 Dans le cas des variétés multipliées par voie végétative, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.4.2 Dans le cas des variétés reproduites par voie sexuée, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés autogames reproduites par voie sexuée, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 40 plantes, 2 plantes hors-type sont tolérées.

4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés allogames reproduites par voie sexuée, il convient de suivre, le cas échéant, les recommandations de l'introduction générale portant sur les variétés allogames.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Plante : hauteur (caractère 2)
- c) Limbe : panachure (caractère 15)
- d) Inflorescence: nombre de fleurons par nœud (caractère 25)
- e) Tube de la corolle : couleur principale de la face externe (caractère 37), selon les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : vert
 - Gr. 3 : jaune
 - Gr. 4 : orange
 - Gr. 5 : rose
 - Gr. 6 : rouge
 - Gr. 7 : pourpre
 - Gr. 8 : violet
 - Gr. 9 : bleu
- f) Labelle inférieur : couleur principale de la face interne (caractère 43), selon les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : vert
 - Gr. 3 : jaune
 - Gr. 4 : orange
 - Gr. 5 : rose
 - Gr. 6 : rouge
 - Gr. 7 : pourpre
 - Gr. 8 : violet
 - Gr. 9 : bleu
- g) Labelle inférieur : couleur secondaire de la face interne (caractère 44), selon les groupes suivants :
 - Gr. 1 : aucune
 - Gr. 2 : blanc
 - Gr. 3 : vert
 - Gr. 4 : jaune
 - Gr. 5 : orange
 - Gr. 6 : rose
 - Gr. 7 : rouge
 - Gr. 8 : pourpre
 - Gr. 9 : violet
 - Gr. 10 : bleu

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
1. (*) (+)	VG	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
PQ		upright	dressé	aufrecht	erguido	Yellow Majesty	1
		semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguido	Sunsaruki	2
		spreading	étalé	breitwüchsig	extendido	Santa Barbara	3
		trailing	retombant	hängend	rastrero		4
2. (*) (+)	VG/ MS/ MG	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN		very short	très courte	sehr niedrig	muy baja	Haeumanarc	1
		short	courte	niedrig	baja	Hot Jazz	3
		medium	moyenne	mittel	media	Lady in Red	5
		tall	haute	hoch	alta		7
		very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Yellow Majesty	9
3.	VG/ MS/ MG	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN		narrow	étroite	schmal	estrecha	Hot Jazz	3
		medium	moyenne	mittel	media	Lady in Red	5
		broad	large	breit	ancha	Santa Barbara	7
4.	VG	Plant: density of shoots	Plante : densité des rameaux	Pflanze: Dichte der Triebe	Planta: densidad de las ramas		
QN		sparse	faible	locker	laxa	Artemis	1
		medium	moyenne	mittel	media	Lady in Red	3
		dense	élevée	dicht	densa	Santa Barbara	5
5.	VG	Stem: anthocyanin coloration	Tige : pigmentation anthocyanique	Trieb: Anthocyan-färbung	Tallo: pigmentación antociánica		
QN	(a)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	West Texas Form	1
		weak	faible	gering	débil		2
		medium	moyenne	mittel	media	Lady in Red	3
		strong	forte	stark	fuerte		4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Caradonna	5
6.	VG	Stem: pubescence	Tige : pilosité	Haupttrieb: Behaarung	Tallo: pubescencia		
QN	(a)	absent or very sparse	absente ou très peu dense	fehlend oder sehr gering	ausente o muy escasa	Hot Jazz	1
		sparse	peu dense	gering	escasa		2
		medium	moyenne	mittel	media		3
		dense	dense	dicht	densa		4
		very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Santa Barbara	5

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	VG	Leaf: type	Feuille : type	Blatt: Typ	Hoja: tipo		
(+)							
QL	(a)	simple	simple	einfach	simple		1
		compound	composée	zusammengesetzt	compuesta		2
8.	VG/ MS/ MG	Petiole: length	Pétiole : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
(+)							
QN	(a)	absent or very short	absent ou très court	fehlend oder sehr kurz	ausente o muy corta		1
		short	court	kurz	corta	Sunsaruki	3
		medium	moyen	mittel	media		5
		long	long	lang	larga	Yellow Majesty	7
9.	VG/ MS/ MG	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
(*)							
(+)							
QN	(a)	short	court	kurz	corto	Sunsaruki	3
		medium	moyen	mittel	medio	Lady in Red	5
		long	long	lang	largo	Yellow Majesty	7
10.	VG/ MS/ MG	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
(*)							
(+)							
QN	(a)	narrow	étroit	schmal	estrecha	Sunsaruki	3
		medium	moyen	mittel	media	Lady in Red	5
		broad	large	breit	ancha	Yellow Majesty	7
11.	VG/ MS/ MG	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
(*)							
(+)							
QN	(a)	low	bas	klein	baja		3
		medium	moyen	mittel	media		5
		high	élevé	groß	alta	Santa Barbara	7
		very high	très élevé	sehr groß	muy alta	West Texas Form	9
12.	VG	Leaf blade: position of broadest part	Limbe : position de la partie la plus large	Blattspreite: Position der breitesten Stelle	Limbo: posición de la parte más ancha		
(+)							
QN	(a)	strongly towards base	fortement vers la base	stark zur Basis hin	marcadamente hacia la base		1
		moderately towards base	modérément vers la base	mäßig zur Basis hin	moderadamente hacia la base		2
		at middle	au milieu	in der Mitte	en la mitad		3
		moderately towards apex	modérément vers le sommet	mäßig zur Spitze hin	moderadamente hacia el ápice		4

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	VG	Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base		
(+)							
PQ	(a)	acute	aiguë	spitz	aguda		1
		obtuse	obtuse	stumpf	obtusa		2
		rounded	arrondie	abgerundet	redondeada		3
		truncate	tronquée	gerade	truncada		4
		cordate	cordiforme	herzförmig	cordiforme		5
14.	VG	Leaf blade: shape of apex	Limbe : forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice		
(+)							
PQ	(a)	acuminate	acuminée	zugespitzt	acuminado		1
		acute	aigue	spitz	agudo		2
		obtuse	obtuse	stumpf	obtusos		3
		rounded	arrondie	abgerundet	redondeado		4
15.	VG	Leaf blade: variegation	Limbe : panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
(*)							
QL	(a)	absent	absente	fehlend	ausente	Hot Jazz	1
		present	présente	vorhanden	presente	Dancing Flame	9
16.	VG	Leaf blade: main color	Limbe : couleur principale	Blattspreite: Hauptfarbe	Limbo: color principal		
PQ	(a)	white	blanc	weiß	blanco		1
	(b)	yellowish white	blanc jaunâtre	gelblichweiß	blanco amarillento		2
		yellow	jaune	gelb	amarillo	Dancing Flame	3
		yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillo	Golden Delicious	4
		light green	vert clair	hellgrün	verde claro		5
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Lady in Red	6
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Hot Jazz	7
		grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo		8
		purplish green	vert violacé	purpurgrün	verde purpúreo		9
		purple	pourpre	purpurn	púrpura		10

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17.	VG	Leaf blade: secondary color	Limbe : couleur secondaire	Blattspreite: Sekundärfarbe	Limbo: color secundario		
PQ	(a)	white	blanc	weiß	blanco		1
	(b)	yellowish white	blanc jaunâtre	gelblichweiß	blanco amarillento		2
		yellow	jaune	gelb	amarillo		3
		yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento		4
		light green	vert clair	hellgrün	verde claro		5
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		6
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		7
		grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo		8
		purplish green	vert violacé	purpurgrün	verde purpúreo		9
		purple	pourpre	purpurn	púrpura		10
18.	VG (+)	Leaf blade: distribution of secondary color	Limbe : répartition de la couleur secondaire	Blattspreite: Verteilung der Sekundärfarbe	Limbo: distribución del color secundario		
PQ	(a)	marginal zone	zone marginale	in der Randzone	en la zona del borde	Caramba	1
	(b)	central zone	zone centrale	in der Mittelzone	en la zona central		2
		throughout	partout	überall	en toda la superficie	Dancing Flame	3
19.	VG	Leaf blade: pubescence	Limbe : pubescence	Blattspreite: Behaarung	Limbo: pubescencia		
QN	(a)	absent or very sparse	nulle ou très éparse	fehlend oder sehr gering	ausente o muy laxa	Hot Jazz	1
		sparse	éparse	gering	laxa		2
		medium	moyenne	mittel	media		3
		dense	dense	dicht	densa		4
		very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Artemis	5
20.	VG (+)	Leaf blade: rugosity	Limbe : rugosité	Blattspreite: Blasigkeit	Limbo: rugosidad		
QN	(a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
		weak	faible	gering	débil	Lady in Red	2
		medium	moyenne	mittel	media		3
		strong	forte	stark	fuerte		4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Omaha Gold	5
21. (*) (+)	VG	Leaf blade: incisions of margin	Limbe : incisions du bord	Blattspreite: Randeinschnitte	Limbo: incisiones del borde		
QN	(a)	absent or very shallow	absentes ou très faibles	fehlend oder sehr flach	ausentes o muy poco profundas		1
		shallow	faibles	flach	poco profundas		2
		medium	moyennes	mittel	medias	Hot Jazz	3
		deep	fortes	tief	profundas		4
		very deep	très fortes	sehr tief	muy profundas		5

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
22.	VG	Leaf blade: undulation of margin	Limbe : ondulation du bord	Blattspreite: Randwellung	Limbo: ondulación del borde		
(+)							
QN	(a)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
		medium	moyenne	mittel	media		2
		strong	forte	stark	fuerte		3
23.	VG/	Inflorescence: length	Inflorescence : longueur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud		
(*)	MS/						
(+)	MG						
QN	(c)	short	courte	kurz	corta		3
		medium	moyenne	mittel	media	Lady in Red	5
		long	longue	lang	larga	Santa Barbara	7
24.	VG/	Inflorescence: length of internode	Inflorescence : longueur de l'entre-nœud	Blütenstand: Internodienlänge	Inflorescencia: longitud del entrenudo		
(*)	MS/						
(+)	MG						
QN	(c)	short	court	kurz	corto	Heatwave Glimmer, Hot Jazz	3
		medium	moyen	mittel	medio	Insalgosca	5
		long	long	lang	largo	Wendys Wish	7
25.	VG	Inflorescence: number of florets per node	Inflorescence : nombre de fleurons par nœud	Blütenstand: Anzahl Blüten je Nodium	Inflorescencia: número de flósculos por nudo		
(*)							
(+)							
QN	(c)	few	petit	gering	bajo	Hot Lips	1
		medium	moyen	mittel	medio		2
		many	grand	groß	alto	Yellow Majesty	3
26.	VG	Inflorescence: number of lateral branches	Inflorescence : nombre de rameaux latéraux	Blütenstand: Anzahl Seitenzweige	Inflorescencia: número de ramas laterales		
QN	(c)	absent or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ninguna o muy pocas	Insalgosca	1
		few	petit	gering	pocas	Wendys Wish	2
		medium	moyen	mittel	medio	Haeumanarc	3
		many	grand	groß	abundantes	Blaukönigin	4
		very many	très grand	sehr groß	muy abundantes	Schneehügel	5
27.	VG	Inflorescence: attitude of tip	Inflorescence : port du sommet	Blütenstand: Haltung der Spitze	Inflorescencia: porte del ápice		
(+)							
QN	(c)	erect	dressé	aufgerichtet	erecto	Caradonna, Yellow Majesty	1
		semi-erect	demi-dressé	halbaufgerichtet	semierecto	Haeumanarc	2
		outwards	perpendiculaire	abstehend	orientado hacia el exterior		3
		semi-downwards	demi-retombant	halb abwärts gerichtet	semiorientado hacia abajo	Insalgosca	4
		downwards	retombant	abwärts gerichtet	orientado hacia abajo	Wendys Wish	5

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28.	VG	Bract: persistence	Bractée : persistance	Deckblatt: Anhaften	Bráctea: persistencia		
(+)							
QN		absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
		weak	faible	gering	débil	Insalgosca	2
		medium	moyenne	mittel	media	Wendys Wish	3
		strong	forte	stark	fuerte		4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Haeumanarc	5
29.	VG/ MS/ MG	Bract: length	Bractée : longueur	Deckblatt: Länge	Bráctea: longitud		
(+)							
QN		very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
		short	courte	kurz	corta	Haeumanarc	2
		medium	moyenne	mittel	media	Insalgosca	3
		long	longue	lang	larga		4
		very long	très longue	sehr lang	muy larga		5
30.	VG	Bract: main color of outer side	Bractée : couleur principale de la face externe	Deckblatt: Hauptfarbe der Außenseite	Bráctea: color principal de la cara externa		
(*)							
(+)							
PQ	(b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
31.	VG/ MS/ MG	Calyx: length	Calice : longueur	Kelch: Länge	Cáliz: longitud		
(*)							
(+)							
QN		short	court	kurz	corto		1
		medium	moyen	mittel	medio		3
		long	long	lang	largo		5
32.	VG	Calyx: main color of outer side	Calice : couleur principale de la face externe	Kelch: Hauptfarbe der Außenseite	Cáliz: color principal de la cara externa		
(*)							
PQ	(b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
33.	VG	Calyx: pubescence on outer side	Calice : pubescence de la face externe	Kelch: Behaarung an der Außenseite	Cáliz: pubescencia en la cara externa		
QN		absent or very sparse	nulle ou très éparse	fehlend oder sehr gering	ausente o muy laxa	Lady in Red	1
		sparse	éparse	gering	laxa		2
		medium	moyenne	mittel	media		3
		dense	dense	dicht	densa		4
		very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Santa Barbara	5

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
34.	VG/ (*) (+)	Corolla: length	Corolle : longueur	Krone: Länge	Corola: longitud		
QN	(d)	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Haeumanarc	1
		short	courte	kurz	corta	Mainacht	3
		medium	moyenne	mittel	media	Heatwave Glimmer	5
		long	longue	lang	larga	Hot Jazz, Yellow Majesty	7
		very long	très longue	sehr lang	muy larga	Wendys Wish	9
35.	VG/ (*) (+)	Corolla: height	Corolle : hauteur	Krone: Höhe	Corola: altura		
QN	(d)	short	petite	niedrig	corta	Mainacht	3
		medium	moyenne	mittel	media	Wendys Wish	5
		tall	grande	hoch	alta		7
36.	VG/ (*) (+)	Corolla tube: length	Tube de la corolle : longueur	Kronröhre: Länge	Tubo de la corola: longitud		
QN	(d)	short	court	kurz	corto		1
		medium	moyen	mittel	medio	Lady in Red	3
		long	long	lang	largo	Hot Jazz	5
37.	VG (*)	Corolla tube: main color of outer side	Tube de la corolle : couleur principale de la face externe	Kronröhre: Hauptfarbe der Außenseite	Tubo de la corola: color principal de la cara externa		
PQ	(b) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
38.	VG (*)	Upper lip: main color of outer side	Labelle supérieur : couleur principale de la face externe	Oberlippe: Hauptfarbe der Außenseite	Labio superior: color principal de la cara externa		
PQ	(b) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
39.	VG	Upper lip: secondary color of outer side	Labelle supérieur : couleur secondaire de la face externe	Oberlippe: Sekundärfarbe der Außenseite	Labio superior: color secundario de la cara externa		
PQ	(b) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
40.	VG	Upper lip: pubescence on outer side	Labelle supérieur : pubescence de la face externe	Oberlippe: Behaarung an der Außenseite	Labio superior: pubescencia en la cara externa		
QN	(d)	absent or very sparse	nulle ou très éparse	fehlend oder sehr gering	ausente o muy laxa		1
		sparse	éparse	gering	laxa	Hot Jazz	2
		medium	moyenne	mittel	media		3
		dense	dense	dicht	densa		4
		very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Santa Barbara	5

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
41.	VG/ (*) (+)	Lower lip: width	Labelle inférieur : largeur	Unterlippe: Breite	Labio inferior: anchura		
QN	(d)	narrow	petite	schmal	estrecho	Haeumanarc	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Dansalfun 1, Lady in Red	3
		broad	grande	breit	ancho	Heatwave Blast	5
42.	VG (+)	Lower lip: attitude relative to corolla tube	Labelle inférieur : port par rapport au tube de la corolle	Unterlippe: Haltung im Verhältnis zur Kronröhre	Labio inferior: porte en relación con el tubo de la corola		
QN	(d)	parallel	parallèle	parallel	paralelo		1
		moderately downwards	modérément retombant	mäßig abwärts gerichtet	moderadamente orientado hacia abajo		2
		strongly downwards	fortement retombant	stark abwärts gerichtet	muy orientado hacia abajo		3
		moderately reflexed	modérément réfléchi	mäßig zurückgebogen	moderadamente reflexo		4
		strongly reflexed	fortement réfléchi	stark zurückgebogen	muy reflexo		5
43.	VG (*)	Lower lip: main color of inner side	Labelle inférieure : couleur principale de la face interne	Unterlippe: Hauptfarbe der Innenseite	Labio inferior: color principal de la cara interna		
PQ	(b) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
44.	VG (*)	Lower lip: secondary color of inner side	Labelle inférieur : couleur secondaire de la face interne	Unterlippe: Sekundärfarbe der Innenseite	Labio inferior: color secundario de la cara interna		
PQ	(b) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
45.	VG (*) (+)	Lower lip: distribution of secondary color of inner side	Labelle inférieur : distribution de la couleur secondaire de la face interne	Unterlippe: Verteilung der Sekundärfarbe der Innenseite	Labio inferior: distribución del color secundario en la cara interna		
PQ	(b)	at base	à la base	an der Basis	en la base		1
	(d)	basal third	tiers basal	im basalen Drittel	en el tercio basal	Hot Lips	2
		central zone	zone centrale	in der Mittelzone	en la zona central		3
		at margin	en bordure	am Rand	en el borde		4
		throughout	partout	überall	en toda la superficie	Pinafore Purplestream	5
46.	VG (+)	Lower lip: undulation of margin	Labelle inférieur : ondulation du bord	Unterlippe: Randwellung	Labio inferior: ondulación del borde		
QN	(d)	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
		medium	moyenne	mittel	media		2
		strong	forte	stark	fuerte		3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, les caractères doivent être examinés à l'époque de pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur la tige et la feuille doivent être effectuées au tiers moyen d'une tige en floraison, à l'exclusion de l'inflorescence. Les observations sur le limbe doivent être effectuées sur la face supérieure.
- (b) La couleur principale est la couleur qui occupe la plus grande surface. La couleur secondaire est celle qui occupe la deuxième plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur plus foncée est considérée comme la couleur principale.
- (c) Les observations sur l'inflorescence doivent être effectuées avant que la fleur la plus basse de l'inflorescence se fane.
- (d) Les observations sur la corolle doivent être effectuées sur des fleurs nouvelles totalement épanouies.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : port



2
demi-dressé



3
étalé



4
retombant

Ad. 2 : Plante : hauteur

La hauteur de la plante doit être observée depuis la surface du support de culture jusqu'en haut de la plante, y compris l'inflorescence.

Ad. 7 : Feuille : type



1
simple

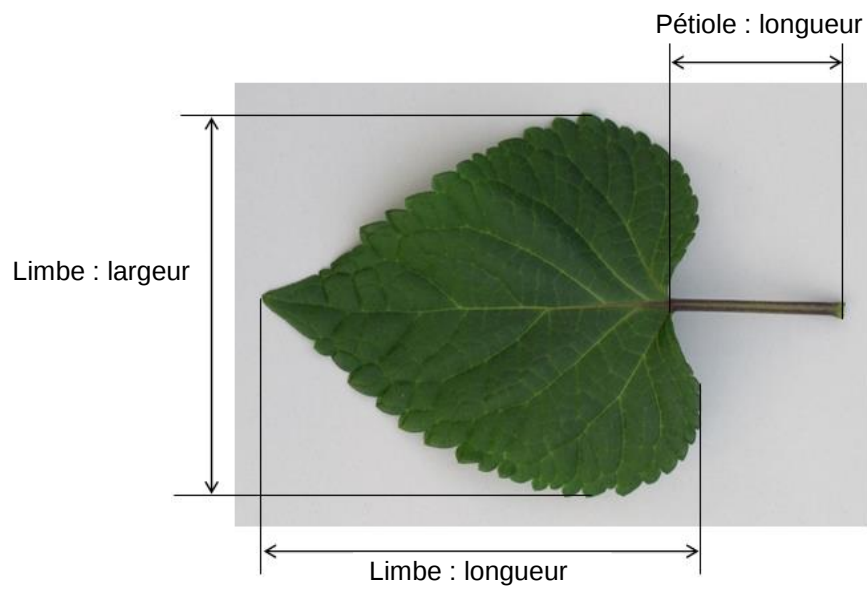


2
composée

Ad. 8 : Pétiole : longueur

Ad. 9 : Limbe : longueur

Ad. 10 : Limbe : largeur



Ad. 11 : Limbe : rapport longueur/largeur



3
bas



5
moyen



7
élevé

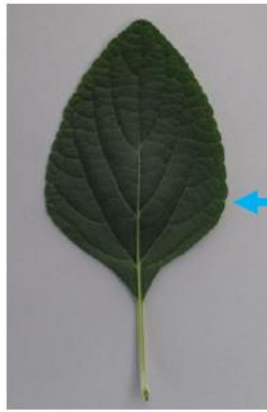


9
très élevé

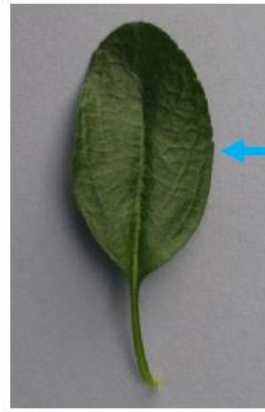
Ad. 12 : Limbe : position de la partie la plus large



1
fortement vers la base



2
modérément vers la base



3
au milieu

Ad. 13 : Limbe : forme de la base



1
aiguë



2
obtuse



3
arrondie



4
tronquée



5
cordiforme

Ad. 14 : Limbe : forme du sommet



1
acuminée



2
aigue



3
obtuse



4
arrondie

Ad. 18 : Limbe : répartition de la couleur secondaire



1
zone marginale



3
partout

Ad. 20 : Limbe : rugosité



1
absente ou très faible



2
faible



3
moyenne



5
très forte

Ad. 21 : Limbe : incisions du bord



1
absentes ou très faibles



2
faibles



3
moyennes



4
fortes

Ad. 22 : Limbe : ondulation du bord



1
absente ou faible



3
forte

Ad. 23 : Inflorescence : longueur

Les observations doivent être effectuées sur la longueur naturelle de l'inflorescence.



Inflorescence : longueur

Ad. 24 : Inflorescence : longueur de l'entre-nœud

Les observations sur l'entre-nœud doivent être effectuées au tiers médian de l'inflorescence.

Ad. 25 : Inflorescence : nombre de fleurons par nœud

Les observations relatives au nombre de fleurons doivent être effectuées sur un nœud du tiers médian de l'inflorescence.



1
petit



2
moyen



3
grand

Ad. 27 : Inflorescence : port du sommet



1
dressé



2
demi-dressé

Ad. 28 : Bractée : persistance

La persistance de la bractée doit être observée au stade de la floraison quand la bractée se détache de l'inflorescence. Des variétés avec une forte persistance de la bractée conserveront les bractées plus longtemps durant la floraison d'une inflorescence. Des variétés avec une faible persistance de la bractée perdront les bractées à un stade prématuré de la floraison.

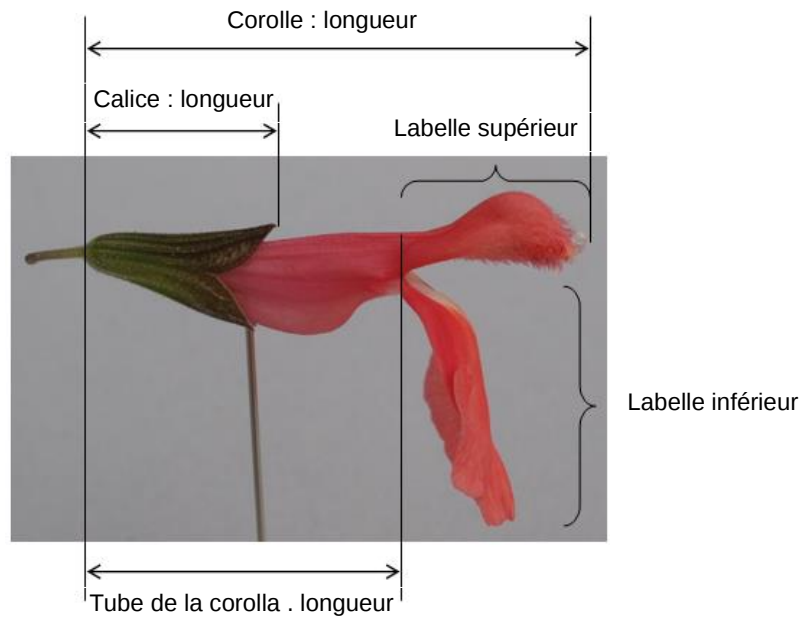
Ad. 29 : Bractée : longueur

Les observations sur la longueur des bractées doivent être effectuées sur la bractée la plus basse de l'inflorescence.

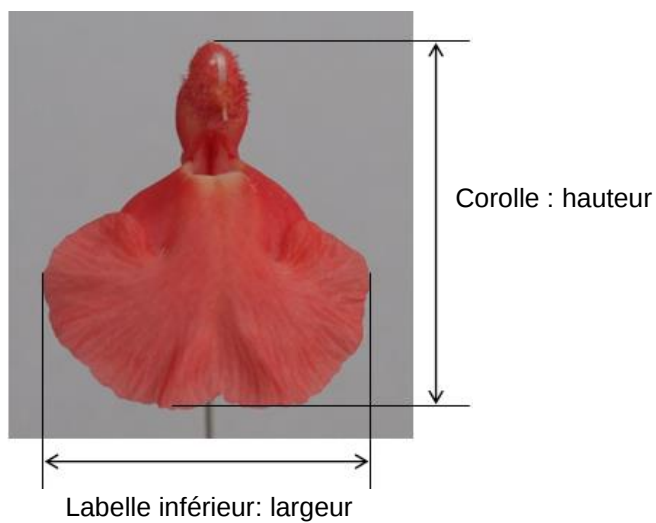
Ad. 30 : Bractée : couleur principale de la face externe

Les observations doivent être effectuées sur une bractée vers le sommet de l'inflorescence.

Ad. 31 : Calice : longueur
Ad. 34 : Corolle : longueur
Ad. 36 : Tube de la corolle : longueur



Ad. 35 : Corolle : hauteur
Ad. 41 : Labelle inférieur : largeur



Ad. 42 : Labelle inférieur: port par rapport au tube de la corolle



1
parallèle



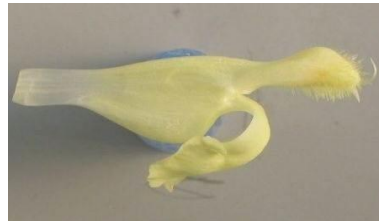
2
modérément retombant



3
fortement retombant



4
modérément réfléchi



5
fortement réfléchi

Ad. 45 : Labelle inférieur : distribution de la couleur secondaire de la face interne



1
à la base



2
tiers basal



3
zone centrale



4
en bordure



5
partout

Ad. 46 : Labelle inférieur : ondulation du bord



1
absente ou faible



2
moyenne



3
forte

9. Bibliographie

Clebsch, B., 2008: The New Book of Salvias: Sages for Every Garden. Timber Press, Inc. Oregon, USA, 344 pp.

Froissart, C., 2008: La Connaissance des Sauges. Edisud. Aix-en-Provence, Fr, 320 pp.

Nishikawa, A., 2001: Salvia. NHK Publishing. Tokyo, JP, 127 pp.

Tsukamoto, Y., 1994: The Grand Dictionary of Horticulture, Compact version. Shogakukan. Tokyo, JP, pp.1085-1089

Yeo, C., 1995: Salvias. Pleasant View Nursery. Newton Abbot, Devon, GB, 52 pp.

Yeo, C., 1997: Salvias II. Pleasant View Nursery. Newton Abbot, Devon, GB

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale	
1. Objet du questionnaire technique	
1.1 Nom botanique	Salvia L.
1.2 Nom commun	Sauge
1.3 Espèces (veuillez préciser)	
2. Demandeur	
Nom	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopieur	
Adresse électronique	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	
3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur	
Dénomination proposée (le cas échéant)	
Référence de l'obteneur	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Autofécondation []
- b) Pollinisation croisée []
 - i) population []
 - ii) variété synthétique []
- c) Hybride []
- d) Autre []
(veuillez préciser)

4.2.2 Variétés multipliées par voie végétative

- a) Boutures []
- b) Multiplication *in vitro* []
- c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.3 Autre [] (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : port (1)		
dressé	Yellow Majesty	1[]
demi-dressé	Sunsaruki	2[]
étalé	Santa Barbara	3[]
retombant		4[]
5.2 Plante : hauteur (2)		
très courte	Haeumanarc	1[]
très courte à courte		2[]
courte	Hot Jazz	3[]
courte à moyenne		4[]
moyenne	Lady in Red	5[]
moyenne à haute		6[]
haute		7[]
haute à très haute		8[]
très haute	Yellow Majesty	9[]
5.3 Limbe : panachure (15)		
absente	Hot Jazz	1[]
présente	Dancing Flame	9[]
5.4 Inflorescence : nombre de fleurons par nœud (25)		
petit	Hot Lips	1[]
moyen		2[]
grand	Yellow Majesty	3[]
5.5 (i) Tube de la corolle : couleur principale de la face externe (37)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.5 (ii) Tube de la corolle : couleur principale de la face externe (37)		
blanc		1[]
vert		2[]
jaune		3[]
orange		4[]
rose		5[]
rouge		6[]
pourpre		7[]
violet		8[]
bleu		9[]
5.6 (i) Labelle inférieur : couleur principale de la face interne (43)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.6 (ii) Labelle inférieur : couleur principale de la face interne (43)		
blanc		1[]
vert		2[]
jaune		3[]
orange		4[]
rose		5[]
rouge		6[]
pourpre		7[]
violet		8[]
bleu		9[]
5.7 (i) Labelle inférieur : couleur secondaire de la face interne (44)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.7 (ii) Labelle inférieur : couleur secondaire de la face interne (44)		
aucune		1[]
blanc		2[]
vert		3[]
jaune		4[]
orange		5[]
rose		6[]
rouge		7[]
pourpre		8[]
violet		9[]
bleu		10[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : port</i>	<i>dressé</i>	<i>demi-dressé</i>
Observations:			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.4 Utilisation principale

- | | |
|---------------------|-----|
| a) plante de jardin | [] |
| b) plante en pot | [] |
| c) culinaire | [] |
| d) médical | [] |
| e) autre | [] |

(veuillez préciser)

7.5 Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]